

Campagne budgétaire : orientations de l'exercice 2026 des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des services délégués aux prestations familiales

📅 Publié le 12 juin 2026

👤 De Uriopss Centre

GESTION - FINANCEMENT

CAMPAGNE BUDGÉTAIRE

BRÈVE

INFO NATIONALE



L'instruction n° DGCS/2A/5A/2026/70 du 1er juin 202 rappelle les modalités de financement des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs (SMJPM) et des services délégués aux prestations familiales (SDPF) et fixe les orientations relatives à l'examen des budgets prévisionnels 2026 de ces services.